

velle édition de nombreuses considérations sur les maladies chroniques dans leurs rapports avec la consanguinité.

M. de Jussieu, admis à faire une communication, lit une notice sur André-Marie Ampère, membre de l'Institut, né à Lyon le 22 janvier 1775, mort à Marseille, le 10 juin 1836.

M. de Jussieu esquisse à grands traits la vie scientifique de l'illustre Lyonnais auquel on doit tant de magnifiques découvertes sur la physique terrestre et qui, dès 1812, après avoir donné les formules constitutives de l'électro-dynamie, prophétisait à l'Académie des sciences les merveilles de la télégraphie électrique. M. de Jussieu se demande si notre ville, fière à juste titre d'avoir donné naissance à un tel génie, ne lui doit pas l'hommage d'une statue élevée sur une de ses places publiques : « Quelle voix, « ajoute l'orateur, en terminant, pourrait être plus autorisée que « la vôtre pour demander qu'une statue soit élevée à Ampère? « On ne peut vous la refuser. Hier encore, Amiens en élevait « une au savant Thénard : Ampère est un génie plus haut et plus « vaste encore. Au nom et pour la gloire de la France entière, « demandez aussi que, sur l'une des faces du piédestal, soit « gravée la phrase immortelle qu'il prononça devant l'Institut, « témoignage irrécusable de priorité pour notre patrie et notre « ville, d'une découverte qui rend la pensée humaine présente « instantanément où elle veut. »

M. le Président, après avoir exprimé à M. de Jussieu la vive sympathie de la Compagnie pour la proposition qui vient de lui être faite, nomme immédiatement une commission chargée de présenter un rapport sur cette proposition.

M. Fournet communique la première partie du discours qu'il a prononcé à la dernière rentrée des Facultés.